

<p style="text-align: center;">Procès-Verbal de la séance du Conseil Municipal du 19 juin 2024</p>

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAVIGNÉ, légalement convoqué le 13 juin 2024, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques AUGRIS, Maire.

Étaient présents : Mmes et MM. Jacques AUGRIS, Mickaël COLIN, Ginette BOUYER, Serge GRIMAUD, Nadine NEAUX, Michèle CAILLAUD, Avelino RODRIGUES, Didier MÉZIL, Guillaume LANCEREAU, Nathalie DEMELLIER, Anthony ARLOT, Suzie PORTEJOIE, Maryvonne DELAGRANGE

Était excusée : Mme Marie-Hélène THÉNAUD

Étaient absents : M. Joël COULAIS

Pouvoir : Mme Marie-Hélène THÉNAUD à M. Avelino RODRIGUES

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Mme Nathalie DEMELLIER a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

1. Arrêt du procès-verbal de la séance du 23 mai 2024
2. Avenants - Réaménagement de la Salle Polyvalente Multisports
3. Aménagement paysager et d'un parking pour la Salle Polyvalente Multisports
4. Acquisition d'un podium démontable pour la Salle Polyvalente Multisports
5. Acquisition et installation de la sonorisation pour la Salle Polyvalente Multisports
6. Acquisition d'une armoire chambre froide pour la cuisine de la Salle Polyvalente Multisports
7. Acquisition d'un lave-vaisselle pour la Salle Polyvalente Multisports
8. Suppression des postes vacants
9. Personnel - Mise à jour du tableau des effectifs au 1er juillet 2024
10. Jury d'Assises - Liste préparatoire
11. Questions diverses

2024/0601 : ARRÊT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 MAI 2024

Après lecture, Monsieur le Maire demande s'il y a des questions et propose l'arrêt du procès-verbal de la séance du 23 mai 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présentés et représentés :

↳ Arrête le procès-verbal de la séance du 23 mai 2024.

Nombre de suffrages exprimés : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0

2024/0602 : AVENANT - RÉAMÉNAGEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE MULTISPORTS

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un avenant relatif aux travaux de réaménagement de la Salle Polyvalente Multisports, rendus nécessaires par des circonstances imprévues, notamment la pluie, qui a rendu certains enduits défectueux.

AVENANT N° 2 - LOT 05 : Plâtrerie - Isolation - Plafonds

Travaux ajoutés :

- Doublage des murs extérieurs sans isolants
- Reprise plaques de plâtre
- Habillage des embrasures de menuiseries
- Plaques de plâtre PREGYWAB
- Traitement des joints de plaques
- Renforcement des angles

Montant initial du marché : 80 357.09 € HT - 96 428.51 € TTC

Montant de l'avenant n° 1 : 37 116.24 € HT - 44 539.49 € TTC (% d'écart induit : 46.18913 %)

Montant de l'avenant n° 2 : 11 097.59 € HT - 13 317.11 € TTC (% d'écart induit : 9.4469 %)

Nouveau montant du marché : 128 570.92 € HT - 154 285.11 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présentés et représentés :

↳ Approuve l'avenant ci-dessus,

↳ Autorise M. le Maire à le signer.

Nombre de suffrages exprimés : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0

2024/0603 : AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET D'UN PARKING POUR LA SALLE POLYVALENTE MULTISPORTS

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un devis de la SAS BARRÉ FILS, d'un montant de 24 751.76 € HT - 29 702.11 € TTC, pour l'aménagement des extérieurs de la Salle Polyvalente Multisports, comprenant :

- La création d'une terrasse et l'aménagement paysager à l'entrée de la salle,
- La création d'un stationnement réservé aux personnes à mobilité réduite à proximité de la salle avec une rampe d'accès jusqu'à l'entrée,
- La création d'un parking pour les usagers de la salle,
- La modification des accès pour la circulation des véhicules aux abords de la salle et l'aménagement structurel et paysager adapté.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ↳ Émet un avis favorable à la proposition de la SAS BARRÉ FILS pour l'aménagement des extérieurs de la Salle Polyvalente Multisports pour un montant de 24 751.76 € HT.
- ↳ Autorise M. le Maire à signer le devis.

Nombre de suffrages exprimés : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0

2024/0604 : ACQUISITION D'UN PODIUM DÉMONTABLE POUR LA SALLE POLYVALENTE MULTISPORTS

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal deux devis pour l'acquisition d'un podium démontable pour la Salle Polyvalente Multisports.

Le podium pliant, avec son chariot, proposé par la SAS PRODÉS, pour un montant de 10 950.00 € HT - 13 140.00 € TTC, présente des caractéristiques techniques qui correspondaient mieux aux besoins des usagers ainsi qu'à la configuration du lieu.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ↳ Émet un avis favorable au devis de la SAS PRODÉS pour l'acquisition d'un podium pliant et de son charriot pour la Salle Polyvalente Multisports, pour un montant de 10 950.00 € HT - 13 140.00 € TTC.
- ↳ Autorise M. le Maire à signer le devis.

Nombre de suffrages exprimés : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0

2024/0605 : ACQUISITION ET INSTALLATION DE LA SONORISATION POUR LA SALLE POLYVALENTE MULTISPORTS

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un devis de la SAS SONOMAX, d'un montant de 4 749.12 € HT - 5 696.94 € TTC comprenant l'achat du matériel nécessaire à la sonorisation de la Salle Polyvalente Multisports ainsi que l'installation et la mise en service.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présentés et représentés :

↳ Émet un avis favorable au devis proposé par la SAS SONOMAX pour l'acquisition et l'installation de la sonorisation pour la Salle Polyvalente Multisports, pour un montant de 4 749.12 € HT - 5 698.94 € TTC.

↳ Autorise M. le Maire à signer le devis.

Nombre de suffrages exprimés : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0

2024/0606 : ACQUISITION D'UNE ARMOIRE CHAMBRE FROIDE ET D'UN LAVE-VAISSELLE POUR LA CUISINE DE LA SALLE POLYVALENTE MULTISPORTS

Monsieur le Maire présente deux devis au Conseil Municipal pour l'acquisition d'un lave-vaisselle et un devis pour l'acquisition d'une armoire chambre froide pour équiper la cuisine de la Salle Polyvalente Multisports.

Le devis le plus intéressant est celui de la SAS SERVI HÔTEL, d'un montant de 5 140.00 € HT - 6 168.00 € TTC, dont :

- Armoire chambre froide : 2 090.00 € HT
- Lave-vaisselle capot : 2 400.00 € HT
- Livraison et installation : 650.00 € HT

Monsieur Mickaël COLIN s'est retiré et n'a pas participé au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présentés et représentés :

↳ Émet un avis favorable au devis de la SAS SERVI HÔTEL pour l'acquisition et l'installation d'un lave-vaisselle et d'une armoire chambre froide pour un montant de 5 140.00 € HT - 6 168.00 € TTC.

↳ Autorise M. le Maire à signer le devis.

Nombre de suffrages exprimés : 13 Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

2024/0607 : PRESTATION DE CONTRÔLE DE PRÉSENCE D'AMIANTE - RÉAMÉNAGEMENT DE LA SALLE POLYVALENTE MULTISPORTS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le projet initial des travaux de rénovation de la Salle Polyvalente Multisports prévoyait de recouvrir les dalles amiantées du sol par une chape avant d'apporter le

nouveau sol. Après la survenue d'un impondérable, l'intégrité des dalles a été compromise. En accord avec l'architecte en charge du chantier, il a été convenu de retirer l'intégralité des dalles car il n'était plus possible de les recouvrir.

Cette modification du projet nécessite un contrôle de l'APAVE, en charge de la coordination de sécurité du chantier, afin d'obtenir une attestation garantissant l'absence d'amiante. Le montant de cette prestation s'élève à 1 750.00 € HT - 2 100.00 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ↳ Approuve la prestation de contrôle de l'APAVE pour un montant de 1 750.00 € HT - 2 100.00 € TTC.
- ↳ Autorise M. le Maire à signer tous les documents nécessaires pour la validité et la facturation de cette prestation.

Nombre de suffrages exprimés : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0

2024/0608 : SUPPRESSION DES POSTES VACANTS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que de nombreux changements dans le personnel et dans les modalités de recrutement des agents ont rendu le tableau des effectifs incohérent avec la réalité des emplois. Il a donc été demandé la suppression des postes vacants pour ne conserver que les postes actuellement pourvus, qui pourvoient aux besoins actuels de la commune.

Une demande a été adressée au Comité Social Territorial placé auprès du Centre de Gestion de la Vienne concernant les postes suivants :

- 1 poste d'Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe (vacant suite à changement de grade de l'agent)
- 1 poste d'Adjoint technique principal de 2ème classe (vacant suite à changement de grade de l'agent)
- 1 poste d'Adjoint technique principal de 2ème classe (vacant suite à changement de grade de l'agent)
- 1 poste d'Adjoint technique principal de 2ème classe (vacant suite à changement de grade de l'agent)
- 1 poste d'Adjoint technique principal de 2ème classe (vacant suite à changement de grade de l'agent)
- 1 poste d'Adjoint technique principal de 2ème classe (vacant suite à un départ en retraite et remplacé par le recrutement d'un adjoint technique)
- 1 poste d'Adjoint technique principal de 2ème classe (vacant suite à un départ en retraite et remplacé par le recrutement d'un adjoint technique)

- 1 poste d'Adjoint technique principal de 2ème classe (vacant et non remplacé)

Le Comité Social Territorial, après s'être réuni le 04 juin 2024, s'est prononcé en faveur de ces suppressions de postes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présentés et représentés :

↳ Approuve les suppressions de postes mentionnées ci-dessus à la date du 01 juillet 2024.

Nombre de suffrages exprimés : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0

2024/0609 : PERSONNEL - MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1^{er} JUILLET 2024

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite à l'approbation du Conseil Municipal concernant les suppressions de postes vacants et, conformément à la réglementation, il est nécessaire de procéder à la mise à jour du tableau des effectifs des agents.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la proposition suivante :

GRADE	FONCTIONS	TEMPS DE TRAVAIL	CAT.	POURVU OUI /NON
Filière Administrative				
Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe	Secrétaire de mairie	35 h	C	oui
Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe	Agent administratif	35 h	C	oui
Adjoint administratif territorial	Agent administratif	20 h	C	oui
SOUS-TOTAL		3		3
Filière Technique				
Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe	Cantine, entretien de l'école, garderie	35 h	C	oui
Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe	Cantine, entretien de l'école, garderie	35 h	C	oui
Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe	Fonction ATSEM, entretien de la classe	35 h	C	oui
Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe	Fonction ATSEM	31 h	C	oui
Adjoint technique territorial	Services techniques, espaces verts	35 h	C	oui

principal de 1 ^{ère} classe				
Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe	Services techniques, espaces verts	35 h	C	oui
Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	Entretien locaux communaux	20 h	C	oui
Adjoint technique territorial	Services techniques, espaces verts	35 h	C	oui
Adjoint technique territorial	Services techniques, espaces verts	35 h	C	oui
SOUS-TOTAL		9		9
Filière Culturelle				
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	Bibliothécaire	8 h	C	oui
SOUS-TOTAL		1		1
TOTAL GÉNÉRAL		13		13

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

✎ Approuve le tableau des effectifs des agents tel que proposé par M. le Maire, ainsi que la date de validité à compter du 1er juillet 2024.

Nombre de suffrages exprimés : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0

2024/0610 : JURY D'ASSISE : LISTE PRÉPARATOIRE

Pour des raisons pratiques liées aux élections, il n'a pas été possible de procéder à la création de la liste préparatoire pour le jury d'assise. Ce sujet sera reporté à la prochaine réunion du conseil municipal.

2024/0611 : QUESTIONS DIVERSES

A. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des décisions prises concernant la délégation du Conseil Municipal au Maire pour les droits de préemption (renonciation de préemption) n° :

2024-010 : BOUTIN Marylène – parcelle G 1403 (13 Cité du Bois du Gland)

2024-011 : CAILLADEAU Consorts – parcelles H 0329, H 0348 et H 0349

B. Présentation d'un devis RIC Collectivités pour la création d'un panneau pour l'entrée de la Salle Polyvalente Multisports, d'un montant de 280.00 € HT – 336.00 € TTC, comprenant la fourniture d'un panneau et la création d'un visuel. La création du visuel par le graphiste nécessite un accord de principe pour le montant et la commande. Le Conseil Municipal est invité à autoriser Monsieur le Maire à donner un accord de principe au devis afin que les

projets de visuels et le devis définitifs soient réalisés en vue d'être présentés au vote lors du prochain Conseil, pour délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté, a émis un avis favorable à ce projet et autorise M. le Maire à donner un accord de principe à l'entreprise RIC Collectivités pour ce projet.

C. Bilan SORÉGIÉS 2023 concernant la consommation d'énergie des structures communales.

D. Dossier d'information concernant le projet d'aménagement d'un site radioélectrique nécessaire à la constitution du réseau de radiocommunication professionnel privé pour le Syndicat Énergies Vienne, comprenant l'installation d'un pylône radio.

Savigné, le 19 juin 2024

La Secrétaire,
Nathalie DEMELLIER

Le Maire,
Jacques AUGRIS